

Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement

SSP0005093

Nom usuel

Place Caillard - Ex site Caillard

Commune(s)

76351 LE HAVRE

Plan de situation



Nombre d'information de l'administration

1

Historique des informations de l'administration

Identifiant	Date de début	Date de fin	Date de dernière mise à jour
SSP000509301			23/01/2025

Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

Identifiant de l'information de l'administration

SSP000509301

Date de dernière mise à jour

23/01/2025

Statut de l'instruction

Clôturée

Nom Usuel

PLACE CAILLARD - EX SITE CAILLARD

Autre(s) identifiant(s)

76.0154 (BASOL)

Environnement

Le site Quartier Saint Nicolas (ex Caillard) a une superficie de 47801 m²

Pollution des sols : oui

Pollution des eaux souterraines : oui

Pollution des sols traité : oui

Surveillance des eaux souterraines : oui

Description

Ce site a fait l'objet de travaux de réhabilitation par la ville du Havre pour un usage de logement. Les études menées sur le site ont permis de mettre en évidence la présence de teneurs faibles à notables en hydrocarbures dans les sols, ainsi que des teneurs notables en BTEX, en chlorure de vinyle, trichloréthylène et 1,2-cis-dichloroéthylène dans les eaux souterraines.

Ces terrains ont fait l'objet d'un important projet de réhabilitation engagé par la Ville du Havre. Dans ce cadre, un ensemble de diagnostics des sols – comprenant un diagnostic initial, une évaluation simplifiée des risques, un diagnostic approfondi, une évaluation détaillée des risques – a été réalisé sur l'ensemble du quartier par la ville du Havre conformément aux guides méthodologiques en vigueur au moment de leur réalisation (antérieur aux circulaires de 8 février 2007). A l'issue de ces études, un arrêté préfectoral en date du 7 décembre 2005 a encadré les travaux de réhabilitation visant à rendre compatible le site au regard de l'usage envisagé (projet de lotissements à usage d'habitations, commerces et bureaux). Des travaux de dépollution ont été réalisés en septembre-octobre 2008. Ils ont consisté en la réalisation des opérations suivantes :
- excavation de terres impactées par des solvants chlorés et évacuation de 423,74 tonnes et 146,95 tonnes respectivement vers un centre de stockage de classe 2 et vers un biocentre.
- pompage de 16,62 tonnes d'eaux souterraines impactées après réalisation d'une fosse de pompage pour évacuation vers un centre de traitement agréé.
- remblaiement de l'excavation par 603,86 tonnes de matériaux inertes. Lors des travaux, les résultats analytiques obtenus sur les échantillons prélevés en fonds et flancs de fouilles ont permis de mettre en évidence des teneurs résiduelles significatives en solvants chlorés. Des investigations complémentaires ont été réalisées en septembre 2008, puis en janvier 2009 afin de caractériser précisément la qualité des sols résiduels. L'Analyse des Risques Résiduels (ARR) du Plan de Gestion réalisé à l'issue des travaux de septembre 2008 a permis de conclure à l'absence de risques sanitaires pour les futurs résidents et les futurs employés résidant dans le logement de fonction.

Non renseigné(s)

Polluant(s) identifié(s)

Action(s) instruite(s)

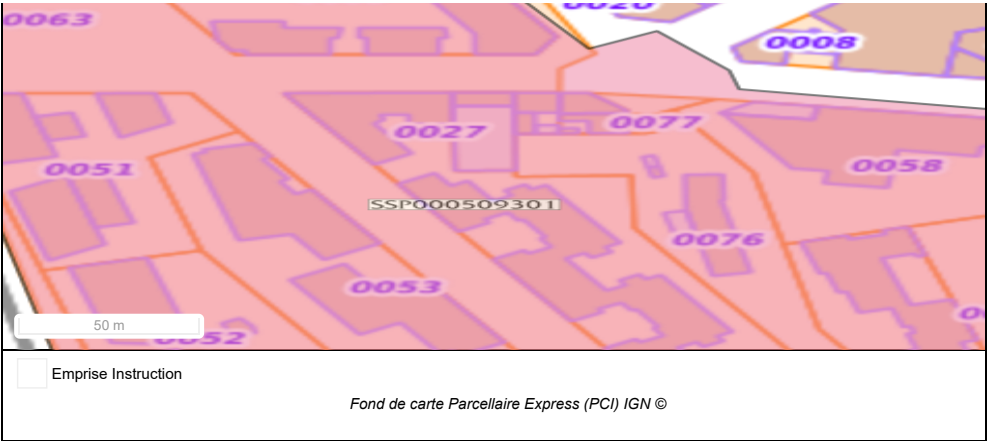
Type d'action	Type études / travaux	Date de début - Date de fin	Milieux	Mesure de sécurité	Traitement in situ	Traitement sur établissement / hors établissement	Traitement rejets
Exécution des travaux de réhabilitation	Travaux de dépollution	-	✓ Sol - Sous-sol		✓ Biodégradation dynamisée (ou atténuation naturelle dynamisée)	✓ Elimination en installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND)	
Description		/					

Type d'action	Type études / travaux	Date de début - Date de fin	Milieux
Surveillance	Surveillance environnementale	-	✓ Eaux souterraines
Description		/	

Carte(s) et plan(s)

Non renseigné(s)

Carte(s) et plan(s)



Parcelle(s) concernée(s)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
LE HAVRE		GF	60	
LE HAVRE		GF	61	
LE HAVRE		GF	62	
LE HAVRE		GF	51	
LE HAVRE		GF	63	
LE HAVRE		GF	64	
LE HAVRE		GF	52	
LE HAVRE		GF	53	
LE HAVRE		GF	54	
LE HAVRE		GF	58	
LE HAVRE		GF	76	
LE HAVRE		GF	56	
LE HAVRE		GF	57	
LE HAVRE		GF	48	
LE HAVRE		GF	59	
LE HAVRE		GF	27	
LE HAVRE		GF	26	
LE HAVRE		GF	24	
LE HAVRE		GF	25	
LE HAVRE		GF	77	
LE HAVRE		GF	65	

Obligation(s) réglementaire(s) liée(s) aux parcelles - SIS/SUP (1/1)

Identifiant de l'obligation réglementaire liée à la parcelle

SSP00050930101

Identifiant de l'information de l'administration liée à l'obligation réglementaire

SSP000509301

Ancien identifiant SIS

76SIS07628

Type d'obligation réglementaire

Secteur d'Information sur les Sols (SIS)	Servitude d'Utilité Publique (SUP)
X	

Code INSEE

Non renseigné

Date de dernière mise à jour

23/01/2025

Date de l'Arrêté Préfectoral

01/01/1970

Nom(s) Usuel(s)

Place Caillard - Ex-site Caillard

Description

Le site Quartier Saint Nicolas (ex Caillard) a une superficie de 47801 m².

Ce site a fait l'objet de travaux de réhabilitation par la ville du Havre pour un usage résidentiel (pollution des sols traitée ; surveillance des eaux souterraines).

En cas de changement d'usage, il convient de s'assurer de la compatibilité des milieux avec un nouvel usage projeté.

POUR RAPPEL :

L'article L. 125-7 du code de l'environnement prévoit que lorsqu'un terrain situé en secteur d'information sur les sols fait l'objet d'un contrat de vente ou de location, le vendeur ou le bailleur du terrain est tenu d'en informer par écrit l'acquéreur ou le locataire. Il communique les informations rendues publiques par l'État. L'acte de vente ou de location atteste de l'accomplissement de cette formalité.

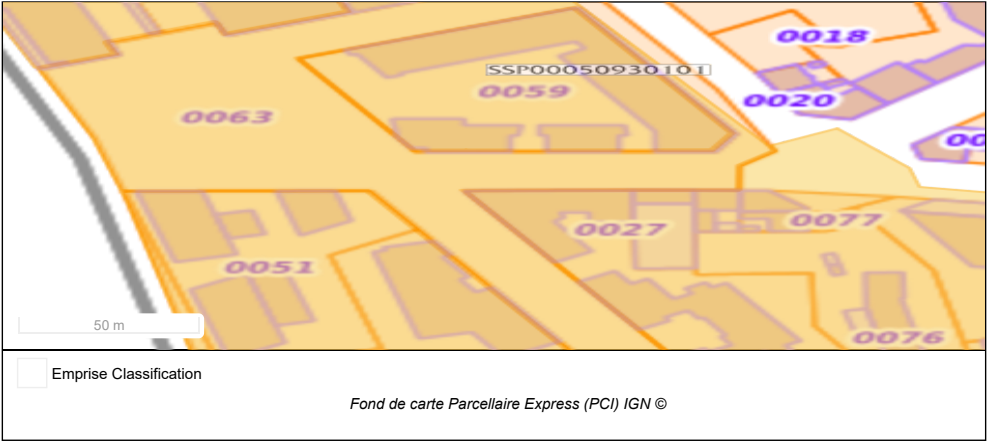
En application des articles L. 556-2 et R. 556-2 du code de l'environnement et R. 431-16 et R. 442-8-1 du code de l'urbanisme, sur un terrain répertorié en secteur d'information sur les sols, le maître d'ouvrage fournit dans le dossier de demande de permis de construire ou d'aménager une attestation garantissant la réalisation d'une étude de sols et de sa prise en compte dans la conception du projet de construction ou de lotissement. La présence de cette attestation (ATTES-ALUR) dans le dossier de demande de permis de construire ou d'aménager est vérifiée par le service urbanisme de la collectivité compétente.

Cette étude de sols comprend un diagnostic et un plan de gestion en découlant. Le plan de gestion définit les mesures de gestion permettant d'assurer la compatibilité entre l'état du site et l'usage futur souhaité au regard de l'efficacité des techniques de réhabilitation ainsi que du bilan des coûts et des avantages de la réhabilitation au regard des usages considérés.

Carte(s) et plan(s)

Document diffusable	Titre du document	Type du document
Télécharger	AP SIS LHSM 2022	

Carte(s) et plan(s)



Parcelle(s) concernée(s)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
LE HAVRE		GF	60	
LE HAVRE		GF	61	
LE HAVRE		GF	62	
LE HAVRE		GF	51	
LE HAVRE		GF	63	
LE HAVRE		GF	64	
LE HAVRE		GF	52	
LE HAVRE		GF	53	
LE HAVRE		GF	54	
LE HAVRE		GF	58	
LE HAVRE		GF	76	
LE HAVRE		GF	56	
LE HAVRE		GF	57	
LE HAVRE		GF	48	
LE HAVRE		GF	59	
LE HAVRE		GF	27	
LE HAVRE		GF	26	
LE HAVRE		GF	24	
LE HAVRE		GF	25	
LE HAVRE		GF	65	
LE HAVRE		GF	77	